



Bureau Directeur du vendredi 24 août 2018
Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE.
Messieurs Joël DELPLANQUE (en audioconférence), Jacques BETTENFELD (en audioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN (en audioconférence), Michel GODARD (en audioconférence), Alain KOUBI (en visioconférence), Alain JOURDAN (en visioconférence), Alain SMADJA.

Invité(e)s : Mesdames Cécile MANTEL (en partie)
Messieurs Philippe BANA (en audioconférence), Michel JACQUET, Grégory PRADIER.

Excusé(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Nodjalem MYARO, Brigitte VILLEPREUX.
Messieurs Olivier GIRAULT, Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 12h00 au siège de la FFHANDBALL à Créteil.

Ce bureau directeur est le premier organisé depuis la Maison du Handball et la date correspond à l'anniversaire des 10 ans du premier titre Olympique.

1. PROCES-VERBAL DU 19.07.2018

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 19 juillet 2018.

2. ACTUALITES SPORTIVES

Philippe BANA relate l'été des 12 équipes de France engagées, avec un focus sur les équipes de France de beachhandball et leur montée en puissance.

Il souligne l'implication des territoires pour développer cette pratique à travers des tournois internationaux.

Plus largement, il revient sur les performances des jeunes et détaille les résultats obtenus.

3. LA FEDERATION ET SES TERRITOIRES

- Point sur la consultation présidents des ligues et comités :

Alain JOURDAN précise que la consultation portant sur les deux vœux réglementaires complémentaires avait été prolongée jusqu'au 21 août pour permettre à tous les territoires de répondre.

La consultation des membres du conseil d'administration fédéral se tiendra rapidement concernant la proposition sur les conventions, qui a recueilli 100% d'avis favorables des ligues, afin de permettre une mise en application avant le début des compétitions 2018-19.

S'agissant de la proposition sur la CMCD en matière d'arbitrage, un travail complémentaire interne doit se tenir le 30 juillet suite aux retours des territoires.

- Point sur les difficultés rencontrées par certaines ligues sur la saisie des licences :

Le Bureau directeur tient à remercier Michel SOUNALEIX pour le travail de régularisation manuelle et individualisée en cours.

Grégory PRADIER indique que Monique ANSQUER et Sylvain COSTY sont saisis des différentes difficultés pour aboutir à des solutions pérennes.

- **Point sur le Conseil des Territoires :**

Alain JOURDAN explique que des échanges vont avoir lieu en amont avec les Présidents de Ligue pour évoquer le CNDS et préparer l'ordre du jour du Conseil des Territoires, prévu du vendredi 14 septembre à 14h00 au samedi 15 septembre 2018 à 12h00 à la Maison du Handball en présence de la Direction Technique Nationale.

4. LE SPORT PROFESSIONNEL

- **Dispositif JFL en Lidl Starligue :**

Philippe BANA revient sur les derniers échanges avec la LNH et les présidents de clubs de LIDL Starligue. Il rappelle avoir obtenu du dernier comité directeur de la LNH le report de l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire. .

Il va adresser rapidement au Bureau directeur fédéral, sous forme de synthèse, une proposition élaborée par la DTN, dans la perspective du prochain comité directeur de la LNH programmé début octobre.

La DTN reste attentive à la pente descendante du nombre de joueurs JFL dans les effectifs de LNH même si la proportion reste encore importante.

Par ailleurs, Philippe BANA évoque la multiplication de créations d'académies au sein des clubs professionnels et indique que la DTN proposera un processus de labellisation de ces structures.

Joël DELPLANQUE demande un état des lieux de l'évolution des joueurs / joueuses non JIPES et non JFL présents dans les collectifs de LNH et LFH, qui sera présenté au CA.

- **Projet de la LNH d'élever le cahier des charges de Proligue :**

Jean-Pierre FEUILLAN tient d'abord à remercier Cécile MANTEL pour le travail effectué.

Après avoir rappelé les niveaux actuels des cahiers des charges de LIDL Starligue, de Proligue, de N1M-VAP, il évoque les trois exigences du cahier des charges de Proligue que la LNH souhaite augmenter dès la saison 2019-20 (budget minimum, nombre minimum de joueurs professionnels à temps plein et poste salarié commercial obligatoire).

Ayant pris connaissance des avis des 5 clubs de N1M ayant obtenu un statut VAP en 2018-19, le Bureau directeur débat des points relatifs à la temporalité de mise en œuvre et au contenu sur le fond, auxquels Jean-Pierre FEUILLAN et Cécile MANTEL apportent des éléments de compréhension. Ces derniers produiront des documents qui seront diffusés aux territoires par Alain JOURDAN.

En vue de l'assemblée générale de la LNH du 3 septembre 2018, le Bureau directeur décide à l'unanimité de suivre la préconisation de Jean-Pierre FEUILLAN et d'inviter la LNH à :

- décaler à la saison 2020-21 l'entrée en vigueur des premières évolutions du cahier des charges de Proligue, par souci de sécurité juridique,
- prévoir une dérogation d'une saison sportive (celle de l'accession) au bénéfice des clubs de N1M sous statut VAP, afin de se mettre en conformité avec le cahier des charges réévalué.

5. LES COMPETITIONS

- **Validation définitive du Guide des compétitions 2018-19 :**

Cécile MANTEL explique la nouvelle présentation du Guide des compétitions 2018-2019, et sa mise en ligne sur le site fédéral intégrant les modifications réglementaires adoptées en Conseil d'administration et Assemblée générale.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité cette nouvelle présentation et l'ensemble des règlements des compétitions nationales, en particulier celui du championnat de France -18 féminin et les règlements de la coupe de France nationale dont les annexes ont été actualisées sur proposition du service événementiel fédéral.

6. LA VIE FEDERALE

- Maison du handball (déménagement et installation)

Michel JACQUET indique qu'il est le Directeur d'établissement de la Maison du Handball. A ce titre, il aura la responsabilité du calendrier des activités de la structure.

Il remercie les personnes qui lui ont témoigné des messages de soutien en amont de la commission de sécurité qui s'est tenue le 22 août 2018 et qui a autorisé l'ouverture de la Maison du Handball au public, ainsi que celles et ceux qui se sont manifestés pour l'emménagement.

Il revient sur les dernières étapes qui ont mené jusqu'à l'emménagement et met en perspective les prochaines échéances, notamment la réception intégrale du bâtiment ainsi que les différents congrès / séminaires programmés ; la conférence de rentrée de la LFH étant la première manifestation organisée le lundi 27 août prochain.

- Point d'étape sur le nouveau site internet fédéral :

Jean-Pierre FEUILLAN indique que le prestataire doit mettre en production le nouveau site au 31 août et qu'au cours de la deuxième quinzaine de septembre, il devrait pouvoir être ouvert au public.

Le décalage de planning initial est lié au développement d'une API supplémentaire, à des problèmes de personnels en interne chez le prestataire et à la période estivale.

- Candidature pour 'organisation de l'assemblée générale annuelle 2020 (Avril) :

Michel GODARD présente la candidature du Territoire Grand Est (site de Strasbourg), seule candidature officiellement reçue à ce jour.

Jean-Pierre FEUILLAN indique les démarches en cours de la part de la Nouvelle Aquitaine, afin de remettre un dossier de candidature à fin septembre pour une organisation sur Pau.

Dans ces conditions, le Bureau directeur décide de reporter l'examen de ces deux candidatures au mois d'octobre 2018.

- Point sur les licences :

Alain KOUBI commente le tableau transmis par Marie-Christine BIOJOUT sur l'avancement des qualifications de licences (ci-annexé)

7. QUESTIONS DIVERSES

- Bail de sous-location à la ligue IDF :

Sur proposition d'Alain KOUBI, le Bureau directeur arrête les conditions proposées définitivement à la ligue Ile de France : un bail de 9 ans avec un droit d'entrée de 300.000€ TTC payable le 15 octobre 2018, 8 loyers annuels de 33.333€ TTC et un dernier loyer de 33.336€ TTC.

Le montant annuel des charges TTC sera de 15.000 € auxquelles viendront s'ajouter à la demande des locations de parking à raison de 15€HT/mois et par emplacement.

- Possibilité d'accorder une licence blanche « joueur » :

Cécile MANTEL donne des précisions sur le cadre réglementaire applicable concernant cette demande d'un juge-arbitre jeune (né en 2002) dont le club principal ne dispose pas d'équipe dans une compétition de sa catégorie d'âge.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité l'attribution d'une licence Blanche « pratiquant » en application des dispositions de l'article 34.3.1 des règlements généraux.

- Prêt FIF Comité de Seine et Marne :

Alain SMADJA reporte ce point au prochain Bureau directeur dans l'attente de la réception d'une pièce obligatoire au dossier.

- **Désignation du 4^{ème} membre de la CNACG de la LNH :**

Suite aux trois membres déjà désignés lors de sa réunion du 12 juillet 2018, le Bureau directeur désigne Monsieur Olivier TOUCHAIS comme 4^{ème} membre de la CNACG désigné par la fédération.

- Prochaines réunions : les vendredis à la MDH, tous les 15 jours à 12h (7 septembre, 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre, 4 janvier, 18 janvier, 1^{er} février, etc) et en tant que de besoin, sur convocation de ses membres.
- Sylvie PASCAL LAGARRIGUE rappelle la manifestation organisée les 7 et 8 septembre à Annecy (mise à l'honneur du titre des championnes du monde en 2003), qui sera suivie de nombreuses opérations de communication dont le calendrier sera communiqué au conseil d'administration de septembre.
- En vue de la conférence de rentrée de la LFH organisée le 27 août prochain, Nodjalem MYARO a invité les membres du Bureau directeur à confirmer ou non leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.



Joël DELPLANQUE
Président

Signé
Michel GODARD
Secrétaire Général Adjoint